

<http://www.ujfp.org/spip.php?article7994>



Campement de mineurs non accompagnés à Paris : nous dénonçons l'incompréhensible inaction des responsables politiques

Date de mise en ligne : samedi 1er août 2020



racismes et les discriminations - Appels et manifestations -

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 29 juin dernier, il y a un mois maintenant, une centaine de mineurs non accompagnés se sont installés sous des tentes au square Jules Ferry, près de République, afin de rendre visible leur situation de laissés pour compte par les conseils départementaux et l'État. Cinq associations - Les Midis du MIE, La TIMMY - Soutien aux Mineurs Exilés, Médecins Sans Frontières, le Comede et Utopia 56 - les soutiennent dans cette démarche.



Un des jeunes présents sur le campement © Nicolas Guyonnet / MSF

Malgré leurs alertes, 30 jours plus tard, l'État semble refuser le dialogue qui permettrait de trouver une solution conjointe avec la Mairie de Paris pour prendre en charge ces jeunes dans des dispositifs adaptés avec des moyens financiers étatiques renforcés. Nous, associations et collectifs d'aide aux personnes exilées et aux enfants en danger, élu-e-s, sommes indigné-e-s d'une telle volonté d'inaction.

Ces jeunes particulièrement vulnérables sont ignorés.

Il est incompréhensible que ces jeunes, tous en recours auprès du juge des enfants pour faire valoir leur minorité, soient encore laissés à la rue après un mois. Ils devraient bénéficier de la présomption de minorité [\[1\]](#) et donc être protégés par l'Aide Sociale à l'Enfance. Ils veulent aller à l'école, faire des projets d'avenir, vivre une vie d'adolescent « normal ». Au lieu de quoi, ils dorment dans la rue, sous des tentes, et personne ne peut leur dire pour combien de temps. Ces adolescents, séparés de leurs familles, seuls sur le territoire français, sans accès à aucune aide, à aucun endroit où dormir, sont sciemment laissés dehors par les conseils départementaux.

Le déni des responsables politiques doit cesser : l'évaluation de minorité ne repose sur aucun élément fiable et est faite à charge.

Il est incompréhensible que la situation de ces jeunes soit une fois de plus immobilisée par un vide juridique. Suite au rejet de leur minorité par les autorités départementales au terme de procédures d'évaluation de l'âge dysfonctionnelles [2], plus de la moitié d'entre eux sont finalement reconnus mineurs par le juge des enfants. Pourquoi, alors, leur faire subir des démarches longues et difficiles durant lesquelles ils n'ont accès ni aux aides pour majeurs, ni à la protection de l'Aide Sociale à l'Enfance ? Les situations inextricables comme celles des jeunes du square Jules Ferry doivent cesser.

Nous demandons une prise en charge immédiate et adaptée pour ces jeunes.

Ces jeunes sont tous vulnérables, épuisés, isolés : il est urgent qu'une prise en charge adaptée leur soit proposée. L'inaction doit cesser, le déni aussi : ces jeunes doivent être considérés comme mineurs jusqu'à la fin de leur recours, et tout doute doit leur bénéficier. Un accompagnement spécifique est donc nécessaire, et le simple renvoi vers les dispositifs pour majeurs ne constitue pas une réponse.

Tous les conseils départementaux de France doivent ouvrir un dispositif pour les mineurs non accompagnés en recours et éviter ainsi de les laisser en errance et en danger. Paris doit montrer l'exemple en créant le premier dispositif et protéger immédiatement les mineurs du campement de Jules Ferry.

Les 94 signataires :

Aude ABOUKHATER, Avocate Barreau de Paris ; ACORT - Assemblée Citoyennes des Originaires de Turquie ; Action contre la Faim ; Act Up - Paris ; ADJIE - Accompagnement et Défense des Jeunes Isolés Étrangers ; ADMIE - Association pour la Défense des Mineurs Isolés Étrangers ; ADSF - Association pour le Développement de la Santé des Femmes ; AFVS - Association des Familles Victimes du Saturnisme ; Assiette Migrante ; ASQP - Agir solidairement pour le quartier Popincourt ; Bagagérue ; Esther BENBASSA, Sénatrice écologiste de Paris ; Josine BITTON, Avocate Barreau de Seine-Saint-Denis ; Caravane de Dune ; Case de Santé "ça se visite !" ; Centre Primo Levi ; La Chorba ; La Cimade - Ile-de-France ; CISPM - Coalition internationale des Sans Papiers et Migrants ; CIVCR - Collectif Ivryen de Vigilance Contre le Racisme ; Collectif de soutien de l'EHESS aux sans-papiers et aux migrant-e-s ; Collectif RESF MIE 92 ; Collectif Solidarité Migrants Wilson ; Collectif de soutien de l'EHESS aux sans-papiers et aux migrant-e-s ; Collectif TRACES ; Collectif Vigilance pour les Droits des Étrangers Paris 12ème ; Créteil Solidarité ; CSP75 ; Dessins sans papiers ; Disco Fugees x Disco Soupe ; Marion DODIER, avocate au Barreau de Seine-Saint-Denis ; Droit à l'école ; Droit au Logement ; Ecole Thot ; Emmaüs France ; Encrages ; Etats Généraux des Migrations Paris ; Exils Intra-Muros ; FASTI - Fédération des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s ; FCPE 92 ; FCPE 94 ; FAS - Fédération des Acteurs de la Solidarité ; Fédération des Espaces Santé Jeunes ; Fédération SUD Santé Sociaux ; Francas d'Ile de France ; FTCT - Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives ; Femmes de la Terre ; Génération.s Val-de-Marne ; La Gamelle de Jaurès ; Le GISTI - Groupe d'Information et de Soutien aux Immigrés ; G.R.E.F - Groupement des Educateurs Sans Frontières ; Groupe écologiste du 11ème ; Groupe écologiste de Paris ; Habitat Cité ; HopHopFood ; Human Rights Watch ; Isabelle ROTH, Avocate Barreau de Paris ; Jardin partagé Truillot ; Kabubu ; Kali ; Laboratoire écologique Ø déchet ; LDH Paris - Ligue des Droits de l'Homme ; Anne LASSALLE, Avocate Barreau de Seine- St-Denis ; Le CATRED ; Catherine LE DU, Psychologue clinicienne, Bobigny ; Frédérique LENDRES, Avocate au Barreau de Paris ; Julie MAIRE, Avocate Barreau de Paris ; Héloïse MARICHEZ, Psychologue clinicienne, Bobigny ; Médecins du Monde ; Migrations Santé France ; Migr'ACTION 79 ; Mouvement Utopia ; MRAP ; Paris d'Exil ; Pauline LEFEBVRE, Pédiopsychiatre, Bobigny ; Planning familial ; Réfugiés Bienvenue ; Réseau 92 Nord ; RESF - Réseau Education Sans Frontières ; Safe Passage ; Sang pour sans ; SDJ Solidarité agir ensemble ; Secours Catholique - Délégation

de Paris ; Danielle Simonnet, Conseillère de Paris Décidons Paris / France insoumise ; Solidarité Jeunes Étrangers 92 ; SOS Hépatites ; Thanks for Nothing ; Union Départementale CGT de Paris ; l'Union syndicale Solidaires ; United Migrants ; Villa Mais d'Ici ; Watizat ; 60 AdaDa

[1] Comme l'a souligné le Conseil d'État - cf décision du 1er juillet 2015

[2] Comme l'ont également souligné le Défenseur des Droits, la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, le Haut Conseil de la Santé Publique... cf <http://www.infomie.net/spip.php?article1680>